

peu plus clair dans cette question de l'origine du curare. La plante principale du curare, celle qui possède une action vraiment paralysante, est une ménispermée du genre *Anomospermum* ou du genre *Abuta*. Les effets convulsivants de la strychnée, qui est associée à la ménispermée dans la préparation du poison, n'arrivent à se manifester que d'une manière très légère, et au début, lorsque l'action paralysante de la ménispermée n'est pas encore bien prononcée.

Aussitôt que l'excitabilité des nerfs moteurs est supprimée sous l'influence de l'*Anomospermum*, on voit disparaître toutes les manifestations spasmodiques, dues à la strychnée. Mais elles vont bientôt revenir lorsque l'animal, soumis à la respiration artificielle, commence à réacquiescer ses mouvements volontaires.

Dans la curarisation obtenue avec le curare des Indiens, il y a deux actions antagonistes, qui entrent en jeu à la fois: l'une qui tend à provoquer des secousses convulsives: l'autre qui tend à paralyser les muscles volontaires. Celle-ci, étant par sa nature même plus forte que la première, prend le dessus, et par suite, les spasmes convulsifs sont supprimés. C'est actuellement la seule manière logique d'expliquer tous les phénomènes de la curarisation, et de les mettre d'accord avec les connaissances récemment acquises sur l'origine du curare.

En conclusion:

*Primo.*— Contrairement à ce qu'on a pensé jusqu'ici, la plante principale du curare n'est point une strychnée, mais bien une ménispermée.

*Secundo.*— Les espèces de ménispermées, qui servent à la préparation du curare, varient, selon les tribus qui fabriquent ce poison.

*Tertio.*— Les ménispermées, qui se rencontrent au Brésil, dans la région tropicale, et qui ne sont pas employées dans la préparation du curare, ont également une action toxique paralysante, qui les rend comparables aux ménispermées de l'Amazone.

*Quarto.*— Les secousses convulsives, que le curare produit, hors de l'influence de l'asphyxie, sont provoquées très probablement par l'action d'une strychnée, qui entre dans la composition du curare.

*Quinto.*— On peut considérer aujourd'hui comme un fait prouvé, à la suite de nos expériences avec l'*Anomospermum*, que les perceptions sensorielles ne sont pas supprimées par le curare.

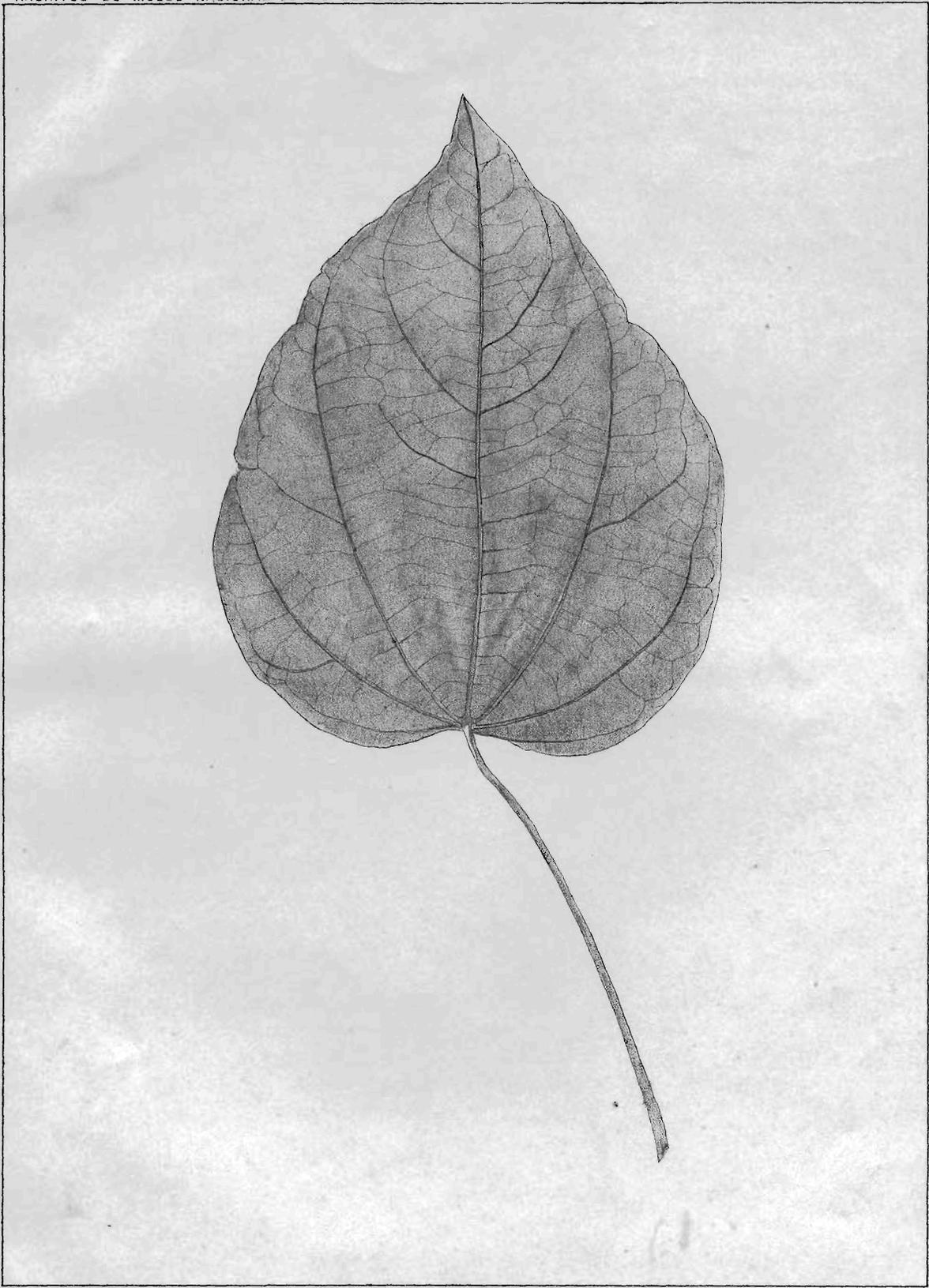
Les faits, qui ont formé la base de ces conclusions, contredisent les opinions, qui ont eu cours pendant si longtemps dans la science, sur l'origine du curare. Pour trouver la solution exacte de ce problème, nous n'avons fait autre chose que de suivre le conseil donné par Cl. Bernard et reproduit dans une des premières pages de ce travail.

En terminant, nous devons exprimer notre reconnaissance à M. Schwacke, le travailleur aussi distingué que modeste, auquel le Musée National de Rio doit d'avoir vu son herbier enrichi de nombreux échantillons de la flore du Brésil. Sans la coopération désintéressée qu'il a bien voulu nous prêter, nous n'aurions pu réaliser les recherches qui font l'objet de cette étude.

Nous présentons également nos remerciements à M. Delamare pour les efforts qu'il a employés à nous fournir des matériaux.

Qu'il soit, enfin, permis au plus obscur des élèves de Cl. Bernard, en Amérique, de rendre une fois de plus hommage à la mémoire de ce maître vénéré. C'est lui qui a ouvert la voie aux plus importantes découvertes physiologiques du siècle dernier; par ses recherches sur le curare, il a tracé les règles expérimentales à suivre dans l'étude des substances toxiques; lui seul, enfin, a eu l'intuition claire d'un fait, que nous avons réussi à démontrer quarante ans plus tard.

---



**ICÚ. ANOMOSPERMUM GRANDIFOLIUM**  
Eichler. (Ménispermée.) La plante paralysante du curare des Ticunas.